



Rappel du commandant après arrêt alors que je devais être en vacances de travail

Par **Laetyann**, le **02/08/2019** à **18:28**

Bonjour
Étant en arrêt depuis un mois je devais être en vacances à partir de lundi mais mon commandant m'a téléphoné pour me dire que je devais retourner au régiment dès lundi matin parce qu'il ne voit pas pourquoi j'aurais un mois de plus de vacances que mes collègues hors j'étais pas en vacances mais en arrêt de travail

Par **morobar**, le **03/08/2019** à **09:01**

Bonjour,
Article R4138-17
A l'exclusion des permissions pour événements familiaux, la détermination de la date de départ et de la durée de chaque permission tient compte des nécessités du service. Lorsque les circonstances l'exigent, le ministre de la défense ou l'autorité militaire peut rappeler le militaire en permission, le droit au bénéfice de la fraction restante étant maintenu. Les samedis, dimanches et les jours de fête légale ne viennent pas en déduction des droits à permissions.